Image not found or type unknown

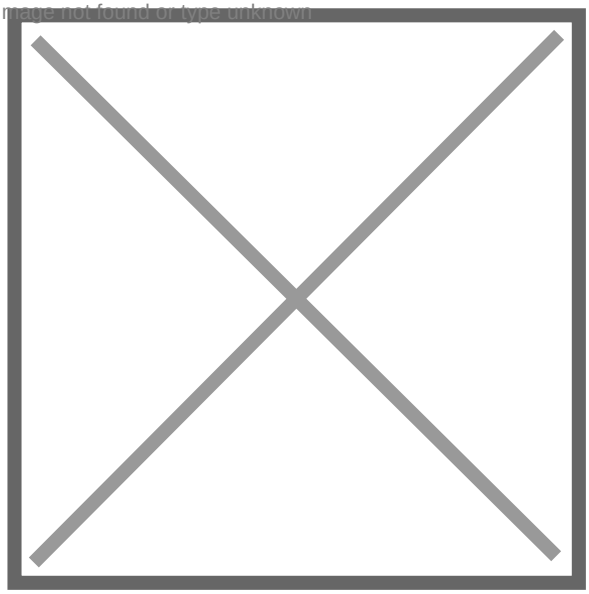

Enquete sociale et garde enfant

Par **veronikamars**, le **21/02/2014** à **15:58**

Bonjour,

suite au courrier de ma petite belle fille (13 ans) pour venir vivre avec son père, la maman a demandé une enquete sociale, celle ci a commencé la maman a été reçu par l'assistante sociale et mon mari devait avoir un entretien téléphonique avec celle ci car nous sommes a plus de 600 km de son domicile.
La veille du rendez vous téléphonique, l'assistante sociale a annulé et reporté, le matin du jour du report elle a de nouveau annulé mais maintien sa visite au domicile 2 jours apres que nous aillons recupérer ma belle fille.

Merci de bien vouloir me dire si cela est correct car si je me suis bien renseigné, elle doit avoir un entretien avec mon conjoint tout seul.
si elle ne le fait pas comment cela se passe t il

encore merci pour vos reponses

Par **veronikamars**, le **21/02/2014** à **16:13**

merci de votre reponse, c'est le JAF qui a ordonné l'enquete sociale sur demande de la maman, ce qui me gène c'est que l'enquete est tronquée puisqu'elle a reçu la mère seule et pas mon conjoint, peux avoir un recours à cela.

De plus lors du premier appel pour annulation elle a posé beaucoup de questions afin de

savoir si mon mari avait pris un avocat ou non

honnetement cela ne me plait pas car je ne comprend pas en quoi cela la regarde qu'il y ai avocat ou pas

Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés